

activités sportives

proposées par la Ville de Belfort

INSCRIPTIONS

→ **MERCREDI 6 OCTOBRE 2021**

de 8 h à 17 h (sans interruption)
Le Phare - Esplanade du fort Hatry
Rue Paul-Koepfler à Belfort

→ **PUIS À PARTIR DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021**

uniquement sur rendez-vous à la Direction des sports
4 places d'Armes (2^e étage) - 03 84 54 24 06

POUR S'INSCRIRE

Se munir obligatoirement le jour de l'inscription :

- du numéro allocataire de la CAF ;
- d'un moyen de paiement (espèces, chèques, carte bancaire).

		Par stage pour la semaine
Belfortains	Quotient familial 1 de 0 à 540 € *	10 €
	Quotient familial 2 de 541 à 800 €*	15 €
	Allocataires	20 €
Non Belfortains		30 €

* Allocataires CAF

Et n'oubliez pas les stages d'initiation au patinage sur glace pour les 5-10 ans !

Renseignements et inscriptions à la patinoire du Grand Belfort 03 70 04 80 40



BELFORT MORDU DE SPORT

Renseignements
Ville de Belfort
Direction des Sports
4 place d'Armes (2^e étage) - Belfort
Tél. 03 84 54 24 06
collin@mairie-belfort.fr



BELFORT MORDU DE SPORT



Ne pas jeter sur la voie publique



Photos : Zélie Noreda - Stéphanie Durbin - Benoit Grebeaux - Alexandre Baehr

sports à la carte

3/13 ans

VACANCES

DE TOUSSAINT 2021

ACTIVITÉS
du 25 au 29 octobre

ÉVEIL GYMNIQUE
ARTS DU CIRQUE
ESCALADE
BIATHLON
VTT
HANDBALL
FUTSAL
MULTI-ACTIVITÉS
RANDO-ROLLER
TROTINETTE
SPORTS COLLECTIFS



Activités

DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

→ **3/4 ans**

ÉVEIL GYMNIQUE

Gymnase école Victor-Hugo de 9 h à 10 h 15
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel

→ **5/6 ans**

ÉVEIL GYMNIQUE

Gymnase école Victor-Hugo de 10 h 30 à 12 h
Éducateurs : Pascal Rubiero et Laurent Pernel

→ **6/8 ans**

MULTI-ACTIVITÉS (jeux, mini-tennis, trottinettes...)

Gymnase Émile-Parrot de 9 h 30 à 11 h 30
Éducateurs : Sofiane Hadj Salem et Nasser Tahiri

→ **7/9 ans**

ESCALADE

Gymnase Denis-Diderot de 14 h à 16 h 30
Éducateurs : Caroline Thockler et Pascal Rubiero

ARTS DU CIRQUE

Gymnase de l'école Jean Jaurès – 9 h 30 à 12 h
Éducateurs : Béatrice Issanchou et Whitney Bourquin

→ **8/10 ans**

BIATHLON (trottinette, vortex, carabine laser,...)

Gymnase Georges-Thurnherr de 14 h à 16 h 30
Éducateurs : Régis Bercot, Béatrice Issanchou et Whitney Bourquin

→ **8/11 ans**

RANDO-ROLLER ET TROTTINETTE

Gymnase Roger-Serzian de 9 h 30 à 12 h
Éducateurs : Stéphane Martiny et Céline Klode

→ **9/11 ans**

VTT

Base nautique et de plein air Imier-Comte de 14 h à 16 h 30
Éducateurs : Stéphane Martiny et Céline Klode

→ **9/12 ans**

SPORT COLLECTIF (Basketball, Ultimate, Hockey, Tchoukball) Gymnase Georges-Thurnherr de 9 h à 11 h 30
Éducateurs : Régis Bercot et Yannick Jardin

ESCALADE

Gymnase Pierre-Bonnet de 9 h 30 à 12 h
Éducateurs : Caroline Thockler et Lucas Gagneur

FUTSAL

Le Phare de 13 h 30 à 16 h
Éducateurs : Nasser Tahiri, Sofiane Hadj Salem et Yannick Jardin

→ **10/13 ans**

HANDBALL

Gymnase Pierre-de-Coubertin de 14 h à 16 h
Éducateurs : Christophe Pecheux et Lucas Gagneur

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multi-risques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant.

La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

RÈGLEMENT

Celui-ci peut s'effectuer en espèces, carte bancaire ou chèque à l'ordre du Trésor Public. Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles. Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui à fournir dans les 15 jours) donnera droit à un remboursement.

COVID-19

Toutes nos activités sont organisées dans le respect des protocoles et règles de sécurité sanitaires (désinfection du matériel entre chaque utilisation, gestes barrières, distanciation physique). Les activités sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires. Le paiement en carte bancaire sans contact est à privilégier lors de l'inscription.